

La Provence

TOULON, BANDOL, CARRY-LE-ROUET

Rando Subaquatique Tour

Cette activité ludique est accessible dès 8 ans. Elle permet de se sensibiliser au monde sous-marin et à la plongée grâce à une randonnée palmée. Après avoir enfilé combinaison, palmes, masque et tuba, les participants plongent en sécurité, avec un moniteur diplômé d'État, à la recherche de fiches immergées, qui présentent la faune et la flore des petits fonds méditerranéens. Un bon moyen pour ceux qui souhaiteraient découvrir l'activité, de se lancer dans l'aventure !



CHASSE AU TRÉSOR NATURALISTE

Une nouveauté pour cette édition : les participants peuvent également s'inscrire gratuitement au Challenge Photo nature en randonnée palmée Fun Explorers, organisé jusqu'au 30 novembre et gagner le remboursement d'une licence de plongée FFESSM 2016. Cette chasse aux images naturaliste propose de rechercher une quarantaine

d'espèces animales et végétales spécifiques et de les photographier. Une fois inscrit sur le site du jeu (www.funexplorers.fr), le participant peut télécharger une plaquette présentant les espèces. Pour se qualifier en finale ? Rien de plus simple, il faut avoir déposé sur le site les photos des 40 espèces imposées, au fur et à mesure de ses plongées. Le tirage au sort final aura lieu le 30 novembre et de

nombreux lots sont à gagner chaque semaine ! ●

Le 12 juillet plage du Mourillon 2^e anse à Toulon, les 13 et 14 plage de Renécros à Bandol, les 15 et 16 plage du Rouet côté ouest à Carry le Rouet. De 10h à 17h. Gratuit et sans inscription. Prévoyez maillot de bain, serviette et quelques bases de natation.

FLORENCE LACURE

Rando Subaquatique Tour

Lundi 18 Juillet

Journal des plages

Edition à Carry-le-Rouet



18 Juillet

2016

La Provence

CARRY-LE-ROUET

Sehbe As : le DJ poursuit son aventure musicale

La sortie de sa prochaine production *Summer Deep House Freedom*, tant attendue arrive après que le DJ originaire de la Côte bleue et son équipe ont peaufiné son nouveau track au mois de juin.

"Comme dans tous mes projets il y a un message, explique Sébastien Mossé, dit Sehbe As. Mes productions et compositions sont dirigées par mon humeur du moment et surtout par mes convictions et ma vision de la vie qui est souvent différente des autres... mais je vous rassure très positive et bonne. Je ne peux pas mettre en projet mes plus grosses batailles car ce sont des idées qui me sont propres et avec les réseaux sociaux, maintenant les gens se permettent beaucoup de choses, certaines peuvent aller trop loin quand vous n'êtes pas d'accord avec elles ! Je suis un grand défenseur des animaux, je ne suis pas fan de toute la nouvelle technologie mais je n'ai pas envie non plus de saouler les gens avec ça. C'est pour cela que mes messages sont souples et souvent sur le ton de l'ironie pour ne froisser personne..."

"Ma dernière production s'appelle Freedom (Liberté). Le message est simple dans le clip. On peut retrouver mes amis, les enfants de mes amis, ma famille, des amis du sport, de la musique bref des choses simples. Mon ami Jeff de koh Lanta et des Anges se prête tout



Le tournage du nouveau clip de Sehbe As, "Freedom", s'est notamment déroulé le long de la Côte bleue.

le temps au jeu malgré sa notoriété sans se poser de question, et mon ami Alex (le barbu) apparaît volontiers dans l'intégralité de mes clips. Niveau musique toujours en featuring avec Aurore Prats qui est devenue une amie, et mon pote Greg qui joue un super riff de basse sur le son...Le réalisateur est lui aussi toujours le même,

Helmi. On se fait une totale confiance, les yeux fermés, des automatismes se sont créés depuis, on a aussi déjà tourné ensemble à Miami l'année dernière, nous avons passé une semaine magique là-bas, artistiquement et humainement parlant".

L'aventure musicale continue donc en ce début d'été.

Prochainement vous pourrez retrouver DJ Sehbe As notamment pour une prestation sur le port de Sausset-les-Pins (le 29 juillet), et pour ses soirées sur le Bateau partant de Marseille "Le Bateau Marseille". Et de nombreuses autres dates estivales dans la région...

Informations: www.sehbe-as.com.

Sehbe As

Lundi 18 Juillet

Article dans la Provence

Le DJ poursuit son aventure musicale



18 Juillet

2016

La Provence

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE

La triste actualité et les feux de Châteauneuf et la Côte bleue ont bouleversé la parution de certains événements dont la fête du 14-Juillet. Nous nous rattrapons aujourd'hui.

● Spectacle eau et lumières à Carry-le-Rouet



La magie, l'harmonie et la synchronisation entre l'eau, la lumière et la musique ont créé un ballet aquatique et féérique des plus vivants et colorés. Les fontaines dansantes, avec éventail, pirouettes, volcans, valse, jets grandes hauteurs ont composé divers tableaux au rythme de la musique. Pour la première fois ce spectacle a été présenté dans la station balnéaire (auparavant une retraite aux flambeaux était organisée), lors de la Fête Nationale. Les fortes rafales de vent ont certainement altéré l'ensemble du spectacle (et arrosé les spectateurs tout proche), malgré tout très original et coloré. En fin de spectacle *la Marseillaise* a été reprise en chœur, puis le disc Jockey Thierry a animé la nuit et l'esplanade du port Jean Jaurès mixant des tubes d'hier à aujourd'hui.

/J-L.C.

Célébrations de la fête nationale

Lundi 18 Juillet

Article dans la Provence

Eau et lumière



18 Juillet

2016

La Provence

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE

La triste actualité et les feux de Châteauneuf et la Côte bleue ont bouleversé la parution de certains événements dont la fête du 14-Juillet. Nous nous rattrapons aujourd'hui.

● Spectacle eau et lumières à Carry-le-Rouet



La magie, l'harmonie et la synchronisation entre l'eau, la lumière et la musique ont créé un ballet aquatique et féérique des plus vivants et colorés. Les fontaines dansantes, avec éventail, pirouettes, volcans, valse, jets grandes hauteurs ont composé divers tableaux au rythme de la musique. Pour la première fois ce spectacle a été présenté dans la station balnéaire (auparavant une retraite aux flambeaux était organisée), lors de la Fête Nationale. Les fortes rafales de vent ont certainement altéré l'ensemble du spectacle (et arrosé les spectateurs tout proche), malgré tout très original et coloré. En fin de spectacle *la Marseillaise* a été reprise en chœur, puis le disc Jockey Thierry a animé la nuit et l'esplanade du port Jean Jaurès mixant des tubes d'hier à aujourd'hui.

/J-L.C.

Célébrations de la fête nationale

Lundi 18 Juillet

Article dans la Provence

Eau et lumière



18 Juillet

2016

La Provence

"30 départs de feu en 4 h, ce n'est pas que du hasard"

Martine Vassal a rendu visite, hier, aux pompiers mobilisés sur la Côte bleue

Les traits sont tirés dans les rangs des sapeurs-pompiers, alignés ce lundi soir devant le centre de secours d'Ensuès-la-Redonne, à l'occasion de la visite de la présidente du Département Martine Vassal et du préfet de Région, Stéphane Bouillon.

Depuis mercredi dernier, les incendies majeurs se sont succédé sur la Côte bleue, mobilisant près de 900 soldats du feu venus de tout le département, mais aussi des régions limitrophes, jusqu'à la Haute-Garonne. Des feux qui ont parcouru 770 hectares et blessé sept jeunes sapeurs-pompiers. Ils sont là aussi, parfois tout juste sortis de l'hôpital, le visage ou les mains bandés. "Ce massif, on le craint. Ils ont été victimes d'un embrasement généralisé et heureusement, on n'a eu que des blessés, souffle le patron du Sdis, le colonel Allione, revenant sur la succession de feux, à Châteauneuf, Ensuès et Martigues. Il y a très longtemps que l'on n'avait pas vu ça."

"Trente départs de feu en quatre heures, ce n'est pas complètement un hasard", observe Martine Vassal, appelant à la plus grande fermeté, mais aussi à développer la prévention, notamment en matière de débroussaillage. "Les textes sont complexes, mais ils existent et il faut mettre en demeure les propriétaires récalcitrants, et leur rappeler qu'en cas d'incendie, ils risquent beaucoup plus d'ennuis avec leur assureur", poursuit le préfet Bouillon, à l'adresse des maires des communes touchées.

Ces derniers pourront bénéficier d'un plan départemental d'assistance, "qui prévoit notamment un dispositif d'aide à la restauration des terrains incendiés, dont la prévention contre l'érosion des sols", a détaillé Martine Vassal, qui a annoncé le déblocage de 500 000 € pour l'achat de véhicules spécialisés (voir ci-contre), tout en rappelant que le budget du Sdis avait été "légèrement augmenté" (+3%) depuis son arrivée à la tête du département. Et d'assurer : "Nous ne



Au côté du patron du Sdis, la présidente du conseil départemental et le préfet de région se sont rendus sur les lieux de l'incendie qui a ravagé plus de 400 hectares à Ensuès. /PHOTO CYRIL SOLLIER

SUR LE TERRAIN

À feu exceptionnel, moyens exceptionnels

"On est sur des feux qui n'ont plus des dimensions humaines", explique le colonel Allione devant la carte des surfaces brûlées entre mercredi et dimanche. À feu exceptionnel, moyens exceptionnels. Le premier grand feu de la saison - sinon des dernières années dans la région - a vu le déploiement par le Sdis des techniques dites "non conventionnelles". Outre les bombardiers d'eau (sept Canadair, quatre Tracker et deux Dash), un avion a suivi la progression des flammes à l'aide d'une caméra de haute précision.

Les hommes du détachement d'intervention hélicoptère ont également permis de sauver un hectare de pinède en plein cœur du sinistre, et établi plus de 500 mètres de tuyaux à l'aide d'un hélicoptère. "Ça paraît peu, mais ça permettra peut-être de régénérer les bois", note le chef de l'unité, le capitaine Denis Bargès. Des sapeurs-pompiers qui ont également utilisé du retardant terrestre, ainsi que des nouveaux matériels : les "modules d'interface et de protection". Des véhicules plus légers pour intervenir rapidement auprès des habitations menacées qui ont montré toute leur efficacité au Rouet et à Ensuès. Grâce aux fonds débloqués, d'autres engins pour-



Des méthodes non-conventionnelles ont été utilisées pour combattre l'incendie. /PH. P.N.

les feux tactiques, allumés, mais contrôlés par une unité spécialisée, afin de protéger des zones urbanisées. "La loi nous l'autorise depuis 2004, avec des personnels formés notamment par l'Office national des forêts", précise le patron du Sdis, rappelant à son tour que l'on "ne pourra jamais mettre un camion par maison, d'où la nécessité du débroussaillage".

Incendie

Mardi 19 Juillet

Article dans la Provence

Côte Bleue



19 Juillet

2016

La Provence

Retour à la normale demain pour le train de la Côte bleue

Les premiers trains ont circulé hier soir dans le sens Marseille-Martigues. 400 traverses ont brûlé

Après les gigantesques feux de forêt qui ont embrasé la Côte bleue vendredi et samedi, la situation revient peu à peu à la normale au niveau des transports. Pour les voitures, la départementale entre Ensûs et Carry a rouvert hier matin, mettant ainsi fin aux derniers blocages automobiles et des transports en commun par car.

En ce qui concerne le train, la situation s'améliore peu à peu. La SNCF a dû totalement interrompre la circulation de ses TER de vendredi soir à hier après-midi. Hier à 16 h 50, le premier train est arrivé en gare de Carry-le-Rouet, en provenance de Marseille. Un soulage-

30
En km/h, la vitesse maximale sur une partie de la ligne.

ment pour les habitués de cette ligne, essentiellement fréquen-



Hier à 17 heures, le premier TER passe sur le viaduc du vallon de l'aigle dans un paysage calciné. Ci-contre, une des 400 traverses endommagées. / PHOTOS J.-L.C.

vent donc être changées", indique la SNCF. Ce qui prend forcément du temps, même si les équipes étaient à pied d'oeuvre dès samedi après-midi, pour un début effectif des travaux hier soir. Ceux-ci devraient se dérouler essentiellement la nuit, pour des raisons de sécurité.

"Les travaux dureront trois semaines sur cette voie, indiquait encore hier la SNCF. Avec une reprise progressive attendue pour mercredi matin." Le tout est assorti d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur une partie de la ligne, ce qui génèrera "un allongement du temps de parcours d'environ vingt minutes". Avant cette reprise à petite vitesse, un plan de transport spécifique sera en vigueur aujourd'hui avec deux solutions au choix : des autocars de substitution entre Martigues et Marseille avec des arrêts à La Couronne, Sausset, Carry et La Redonne, ou des trains entre Martigues et Miramas, avec des correspondances pour Marseille, sur une ligne passant par le nord de l'étang, et qui fonctionne normalement.

Éric GOUBERT

Incendie

Mardi 19 Juillet

Article dans la Provence

TER Côte Bleue



19 Juillet

2016

La Provence



La deuxième édition du festival jazz de Carry Culture et Loisirs a remporté un franc succès. / PHOTO J.-L.C

Avec les trois soirs de concerts du deuxième festival de jazz, une fois encore, l'association Carry Culture et Loisirs a réussi l'exploit de concocter une programmation de qualité, permettant d'applaudir et de soutenir quelques bonnes pointures régionales. Lieu magique à l'acoustique parfaite, le théâtre de verdure a accueilli quatre rendez-vous "jazziques", le cinquième, gratuit, ayant été organisé sur l'esplanade du port.

Le groupe "La Bande à

Bruzzo", sur des notes de Sidney Bechet, suivi du Gardenswing Big Band, avec ses dix-neuf musiciens et ses trois chanteurs dans la plus grande tradition des big bands de jazz américain, ont ravi le public. Le swing be bop, avec le célèbre pianiste Tony Camelleri, la fabuleuse chanteuse Edith, sans oublier l'incontournable Léonard Blair avec son saxo magique, ont transporté les participants dans le rythme New Orleans. Enfin, le Groupe Wapanago et son chef d'orchestre ont

enchante la foule sur des rythmes jazz latino-américains. En prime, le public a eu le plaisir de découvrir un jeune prodige de pole dance, Yannick Diaz, véritable phénomène de cet art. Événement culturel majeur de ce mois de juillet, cette deuxième édition du festival, qui a attiré plusieurs centaines de spectateurs, doit son succès à l'investissement de dizaines de bénévoles, et à son ambiance particulièrement chaleureuse. Il doit pouvoir grandir au fil des années à venir.

Festival de Jazz

Mardi 19 Juillet

Article dans la Provence

Succès pour la deuxième édition



19 Juillet

2016

La Provence

Une nouvelle aire de jeux au Rouet



De g. à dr. Les entrepreneurs et Francis Der Kasparian, élu aux sports, devant la nouvelle aire de jeux. / PHOTO J-L.C.

Une aire de jeux a été implantée au Rouet Plage. Il s'agit de jeux pour enfants (glisse, escalade, équilibre...) sur le thème de la mer et des pirates (la structure s'appelle le baleinier). Cette aire de loisirs a été réalisée par l'entreprise artisanale française Kaso spécialisée depuis 25 ans dans l'aménagement d'espaces ludiques et sportifs. Ces équipements s'inscrivent dans l'ani-

mation du quartier et de la plage, après la création l'an dernier d'une aire de beach volley située à quelques mètres. "Notre prochain projet, fait savoir Francis Der Kasparian, élu aux sports, sera la création du parcours de santé en septembre, le long du sentier des douaniers", (également appelé sentier du lézard entre le Pain de Sucre et la calanque de la Tuilière).

Nouvelle aire de jeux au Rouet

Mercredi 20 Juillet

Article dans la Provence

Jeux pour enfants



20 Juillet

2016

La Provence

Qui veut défigurer la Côte bleue ?

Après des centaines de pompiers pour éviter le pire, policiers et gendarmes sont mobilisés afin de comprendre comment 10 départs de feu ont pu se déclarer en 48 h dans cette zone et détruire 546 hectares. La main de l'homme à n'en pas douter

C'est sans aucun doute quelqu'un qui connaît le travail des pompiers, qui sait comment ils interviennent et quelles sont leurs limites opérationnelles", lâchait hier un proche de cette enquête menée pour la zone police par la sûreté départementale et par la brigade de recherches d'Istres côté gendarmerie. Après les miracles réalisés par les centaines de sapeurs-pompiers mobilisés pendant des jours sur cette série de feux - qui ont ravagé au total 546 hectares et mobilisés jusqu'à 1 100 pompiers sur celui d'Ensûs, pas encore déclaré éteint d'ailleurs - pour sauvegarder habitations et vies humaines, c'est au tour des enquêteurs de retrouver la trace de celui, celle ou ceux qui ont tenté

"C'est sans aucun doute quelqu'un qui connaît le travail des pompiers."

de défigurer la Côte Bleue. Car oui, la main humaine n'est pas étrangère à ces départs de feu, et une main plutôt experte. "Ces feux ont à chaque fois démarré dans des endroits stratégiques, des lieux escarpés, ou sous des lignes à haute tension ce qui empêche les moyens aériens d'agir, tout comme les horaires de mise à feu plutôt situés en fin d'après-midi et en soirée, ce qui laisse peu de temps aux Cana-



Paysage lunaire au lendemain du feu entre Ensûs-la-Redonne et Carry-le-Rouet... / PHOTO J. CAPARROS

dair pour être efficaces avant la tombée de la nuit, confie une source bien informée. Il peut s'agir d'un pompier, un policier, un gendarme, un forestier, et même un journaliste qui connaît bien nos méthodes! Qui sait? On envisage tout."

Pour l'heure, les spécialistes techniques du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) n'ont décelé aucun produit accélérant. "Il faut dire

qu'entre la sécheresse de la végétation et le mistral qui soufflait ces jours-là, un simple briquet a pu suffire"

Les rafales de vent qui sont montées jusqu'à 100 km/h ont en effet mis en grande difficulté les secours, ce qui laisse à penser - au regard des bilans des derniers étés où l'on avait déploré seulement quelques dizaines d'hectares brûlés - qu'il existe une véritable préméditation

dans le déclenchement de ces incendies, allumés de façon méthodique, au cours de ces journées à risque maximal...

Depuis quelques jours, les policiers d'un groupe de la "SD" qui se concentrent sur cette enquête et les gendarmes ont entamé un travail de fourmis. "On fait un gros boulot sur les images de caméras de vidéosurveillance existantes, mais aussi beaucoup d'enquêtes de voisina-

LES ANALYSES des maires

"Ça fait beaucoup de coïncidences"

Forcément, les élus locaux du pourtour de l'étang de Berre et de la Côte bleue, sur un rayon d'environ 50 km, observent cet enchaînement de feux de forêt avec quelque inquiétude. Maire de Château-neuf-Martigues, où 90 hectares ont brûlé la semaine dernière, où un autre départ de feu a été vite jugulé mardi soir (et d'où est originaire l'homme qui comparait hier devant le tribunal d'Aix), Roland Mouren, avoue que "le nombre de départs de feux est troublant. Ça fait beaucoup de coïncidences. C'est à croire que nous n'avons pas affaire à un seul pyromane, mais qu'ils sont plusieurs! Après, sont-ils de connivence ou juste excités par le mistral, c'est à voir. Il faut laisser la police faire son enquête. Mais je sens monter un véritable sentiment de haine dans la population." À Martigues, après le feu de La Gatasse vendredi soir (60 ha), d'autres départs de feux ont été enregistrés dans les quartiers de Lavéra ou de Figuerolles, et le maire Gaby Charroux ne fait pas mystère que "tous ces feux, c'est forcément suspect. Et j'ai bien peur que des gens ne mesurent pas le danger que cela représente! Si on a évacué des quartiers samedi, c'est bien parce qu'il était réel." Le départ de feu d'Ensûs, qui a parcouru 400 hectares samedi, pourrait en revanche être accidentel. "Ce n'est pas impossible, commente le maire, Michel Illac, puisque la zone du départ de feu est située juste à côté de la route... Mais partout ailleurs, on se pose des questions." Des maires ont déjà décidé de mobiliser leurs effectifs, avant le prochain jour de mistral, prévu ce samedi.

E.G.

ge, et enfin des investigations sur place avec le chien spécialisé dans les accélérants de feu, confie un haut gradé de la gendarmerie. On met tout en œuvre en amont pour adapter nos patrouilles grâce aux cartographies des endroits les plus à risque proposées par les pompiers, mais on ne peut pas être partout... Ces enquêtes sont complexes, mais on parvient parfois à serrer un pyromane comme il y

a quelques semaines" (voir ci-dessous). Côté police, on évoque une "sorte de traque" et on annonce aussi "un gros renforcement de patrouilles histoire de dissuader le ou les gars de revenir" et "l'ordre de contrôler et fouiller tous les passants et voitures qui se trouvent à un endroit sensible dans cette zone, à un moment suspect et sans raison valable".

Romain CAPDEPON

Qui veut défigurer la Côte Bleue ?

Jeudi 21 Juillet

Article dans la Provence

Incendie 2016



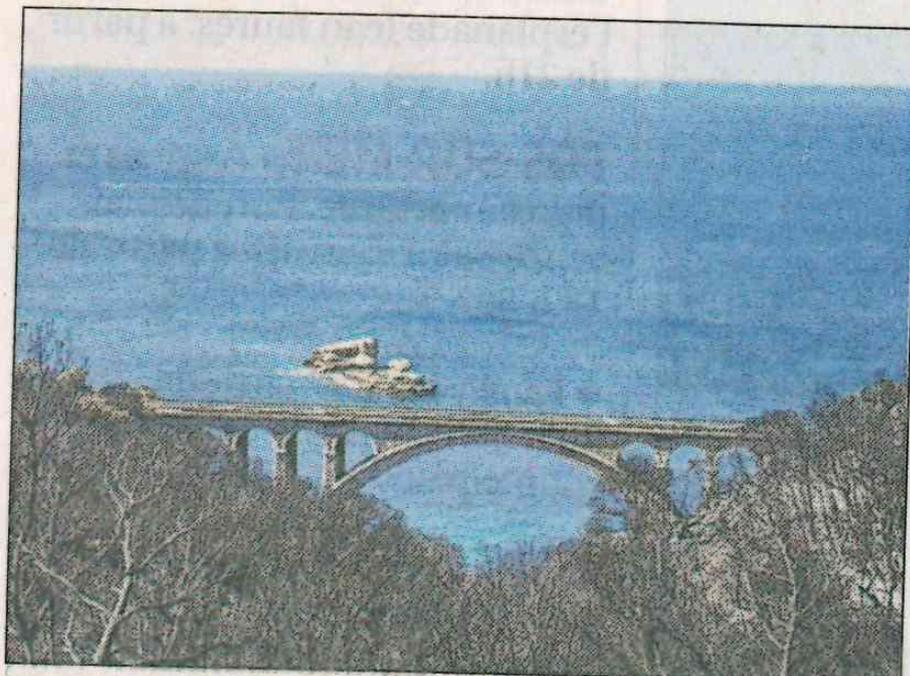
21 Juillet

2016

La Provence

INCENDIES EN SÉRIE

Qui veut brûler la Côte bleue ?



Qui veut défigurer la Côte Bleue ?

Jeudi 21 Juillet

Article dans la Provence

Incendie 2016



21 Juillet

2016

La Provence

La Côte Bleue paie ses plaies

Une semaine après les incendies qui ont ravagé leurs communes, les maires préparent la remise en état des massifs

Michel Illac en frissonne encore. Le feu d'Ensuès, qui a ravagé plus de 520 hectares sur sa commune, il y a tout juste une semaine, n'était pas sans rappeler un précédent dramatique. "On a eu le même feu sur l'Escalavoille et le vallon de Graffiane en 1982. Il n'avait brûlé que 76 hectares, mais une vingtaine d'habitants avaient été endommagés, deux avaient été détruits et, surtout, il y avait eu un mort", soufifle le maire, qui ne manque pas de louer l'efficacité des secours. "C'est sans commune mesure avec 1982."

Néanmoins, les dégâts sur le massif sont conséquents, et il s'agit maintenant de les réparer. Tant pour permettre à la nature de reprendre ses droits au mieux que pour limiter d'autres risques. Chutes d'arbres, érosion et d'événuelles coulées de boue lors d'épisodes orageux.

"Chez nous, l'essentiel du domaine touché appartient au Conservatoire du littoral - et la commune est gestionnaire - et le reste, c'est du privé, explique Michel Illac. Sur les terrains plats, les arbres touchés seront coupés et broyés. Mais, partout où il y a de la pente, il faudra faire des fascines pour stabiliser le terrain. On ne connaît pas encore les volumes, ni les coûts, mais il y a des aides du Conseil départemental, un fonds spécial pour la restauration des terrains incendiés, qui couvre environ 40% du coût. Le Conseil régional aussi, en général c'est 40%. Reste les 20%... Normalement, c'est la commune, mais j'ai sollicité le ministre de l'Environnement. On va voir".

SUR LA LIGNE MARSEILLE-MIRAMAS

Des centaines de traverses doivent être remplacées

Après l'incendie qui a embrasé les forêts de Carry-le-Rouet et d'Ensuès-la-Redonne, la SNCF a mis en œuvre d'importants moyens pour réparer au plus vite la ligne endommagée. Du fait des dégâts et aussi pour protéger les sapeurs-pompiers dans leurs interventions, le trafic des TER a été interrompu du vendredi soir au lundi matin. Ce dernier a repris dans la soirée de Marseille-Miramas et des cars de substitution qui ont circulé entre les principales gares.

350 traverses ont été brûlées en partie ou totalement consumées sur la voie 1 dans le sens Miramas - Estaque. 200 ont été remplacées avant la reprise de la circulation. Sur la voie 2 sens l'Estaque - Miramas, constituée non pas de traverses en bois mais en béton armé, des arrières de câbles ont fondu, commente Guy Mazellier, chef de chantier SNCF Réseau. Le chantier se situe sur un tronçon de voie, long de deux kilomètres, situé entre la gare d'Ensuès-la-Redonne et celle de Carry-le-Rouet (quatre kilomètres séparent les deux gares), nous avons eu des difficultés d'approvisionnement du matériel, le chantier étant accessible qu'en empruntant les voies à partir de l'une des deux gares. Depuis samedi, nos équipes SNCF Réseau (service électrique, de la voie, logistique, d'encadrement, de contrôle et sécurité), nos prestataires et les télécom, qui interviennent sur les arrières brûlés - ces systèmes demandant des informations de sécurité, circulation des trains - sont actifs pour préparer et terminer le chantier au plus vite et en toute sécurité. Plusieurs équipes expérimentées travaillent de nuit entre 22h et



D'importants travaux vont maintenant devoir être envisagés afin de faciliter la reprise de la végétation et, surtout, de stabiliser les terrains en pente.

moins touchée, avec 56 hectares parcourus, la commune de Carry compte toutefois une maison touchée. "C'est un crime écologique, d'autant plus qu'une maison a brûlé au Rouet", rappelle le maire, Jean Montagagnon, qui ne croit guère à l'hypothèse accidentelle. L'ennemi, c'est qu'une grande partie des ter-

ritains touchés relève du domaine privé. "Ca implique des procédures plus longues, mais on suivra aussi les conseils de l'Office national des forêts (ONF)". Quant à la famille évacuée, elle a été relogée à Carro. "La ville paiera le premier mois de loyer, ça leur laissera le temps de se retourner", précise l'édile.

À Châteauneuf-les-Martigues, où 90 hectares sont partis en fumée le 13 juillet, la situa-

tion est aussi complexe. "Le chiffre va être compliqué, car une bonne partie des zones touchées est inaccessible", explique Roland Mourou, le maire de la commune, qui a encore du faire face à un départ de feu important mardi soir. "Pour l'instant, on est surtout occupé à éviter qu'on nous remette le feu...". D'autant que du vent est à nouveau annoncé ce week-end.

Florent BONNEFOI

Au Tribunal d'Aix-en-Provence

Le forestier allumait des feux pour évacuer ses soucis



Une quarantaine d'hectares de pinède étaient partis en fumée au Rouv. Ensuès et à Veloux entre juillet 2015 et mai. / PHOTO S.M.

Le procès de David Grégoire tombe dans un contexte brûlant. Plus de 540 hectares viennent d'être ravagés sur la Côte Bleue par une série d'incendies vraisemblablement criminels. Et son double statut de sapeur forestier et pompier volontaire depuis 25 ans, conformément à une tradition familiale, ne plaide pas vraiment en sa faveur.

Assis penaud dans le box du TGI d'Aix, ce petit homme trapu de 42 ans, aux yeux rougis par la honte, tient "à excuser de tout le mal qu'il a fait aux gens". Sont quatre feux, qu'il a volontairement déclenchés avec une allumette placée dans une cigarette jetée au milieu des broussailles, entre juillet 2015 et mai 2016. Au Rouv, Ensuès par deux fois, et Veloux. Au total, une quarantaine d'hectares de pinède partis en fumée, dont quelques hectares de propriétés privées à Veloux.

"J'étais au fond du trou. En pleine dépression. Mais avec la détention, j'ai pris une claque", bredouille-t-il. "Mais, vous voulez passer pour un héros en éteignant les feux que vous avez allumés", cherche à comprendre la présidente Marion Chavaro. "Je voulais sortir de cette détresse, m'entourer de personnes... tente-t-il de justifier. Mais c'est pas ça qu'il fallait faire. Maintenant, je dois tout reconstruire."

Une fois les feux partis, il revenait sur place avec ses collègues pompiers... pour "sauver la forêt". Rejeté par ses enfants qui n'avaient supporté qu'il abandonne leur mère malade pour sa maladresse, criblé de dettes, David Grégoire avait été "acculé dans une spirale qui lui paraissait insurmontable. Il s'est retrouvé dans un comportement de fuite en avant. Il a commis ces actes de pyromanie comme pour conjurer un sort", diagnostique l'expertise psychiatrique.

Relevant des "traits de personnalité narcissique associés à des troubles anxio-dépressifs réactionnels à la suite d'une situation sociale et affective", l'expert n'a toutefois décelé aucun trouble psychiatrique et l'a déclaré accessible à la sanction pénale.

"Donc, il n'est pas fou. Mais il a quand même un comportement qui laisse perplexe, relève M'Toutou, avocate en partie civile pour la commune d'Ensuès-la-Redonne. Une fois, il a dit: 'Si c'est un pyromane, il ne doit pas être loin'. C'est assez cynique! Et le problème aujourd'hui, c'est que nous venons d'essuyer dans le coin trente départs de feu. On craint que David Grégoire fasse des émules...". "Il ne s'est pas contenté de jeter une cigarette, il a mis une allumette dedans. C'est un acte prémédité et organisé, pas de la désinvolture", martèle, de son côté, l'avocate d'un particulier de Veloux, dont la propriété avait été victime d'un feu allumé par le prévenu. Le conseil du Sids 13 a fustigé "la double trahison: de ses collègues de l'ONF et de ceux du Sids", alors que le président de la société de chasse de Martigues, la gorge nouée, est simplement venu à l'audience "pour le voir et le regarder dans les yeux", sans demander le moindre centime de dommages et intérêts. "Je suis peiné, tu vois, du mal que tu nous as fait", lui lance-t-il avant de se rasseoir. Couvré sous le poids de cette honte, il hausse à peine les yeux lorsque le procureur requiert trois ans de prison dont 18 mois avec sursis et une mise à l'épreuve pendant deux ans avec obligations de travail et de soins pour "ces incendies lâches, honteux et stupides".

"Tout le monde se demande comment on en est arrivé là. Cet homme n'est pas décrit par l'expert comme un pyromane. Il est tombé malade et a plongé, a plaidé, on défends, son conseil, M' Jacquemin. Tous les membres de sa famille ont été sapeurs volontaires. Quelle honte! Forcément, il y a de sa part une situation qu'il n'a pas réussi à gérer. Il le dit lui-même: 'Comme ça, j'ai enlevé tous mes problèmes'. Quelle va être pour lui l'utilité de la prison? Le tribunal l'a condamné à trois ans de prison dont un avec sursis et mise à l'épreuve."

Laetitia SARIROGLOU



Sur le viaduc des Eaux Salées, des dégraisonnages sont réalisés avec l'aide d'une mini-pelle pour enlever les traverses calcinées.

Si avec des moyens conséquents. Des spécialistes des ouvrages d'art sont également intervenus pour contrôler les ponts et tunnels du site touchés par l'incendie, une consolidation d'un ouvrage sera réalisée dans les semaines à venir. Pendant une semaine, nous allons, avant septembre, devoir abriter des câbles calcinés, devenus dangereux le long des voies. D'ici quelques semaines, un niveau mécanisé de la voie aura lieu afin de permettre la circulation des trains à vitesse normale, poursuit Guy Mazellier. Nous avons mobilisé des effectifs des incendie, avec des agents d'astreinte et ceux qui ne l'étaient pas, sont venus naturel-

lement et au plus vite aider leurs collègues, et rétablie la situation dans les meilleurs délais. Les travaux sont conséquents et sur une courte période. Avant chaque intervention de nuit, nous briefons le personnel afin d'expliquer les mesures de sécurité à appliquer...

SNCF Réseau - qui gère l'entretien des infrastructures et des travaux - et SNCF Mobilité (transport des voyageurs) assurent mettre tout en œuvre afin que tout soit organisé dans les meilleures conditions pour les usagers.

J.-L.C.

Les maire préparent l'après incendie

Vendredi 22 Juillet

Article dans la Provence

Incendie 2016

WWW.MAIRIE-CARRYLEROUET.FR

21 Juillet
2016

La Provence

CARRY-LE-ROUET

Camille Millo est la nouvelle Miss Côte bleue 2016

Ce jeudi soir, dix jeunes femmes venant des environs se sont présentées pour devenir Miss Côte bleue 2016 et ainsi succéder à Julia Courtès.

Devenue Miss Provence et troisième dauphine de Miss France 2016, celle-ci en a profité pour remercier la ville : "Merci à Carry-le-Rouet, c'est vraiment super gentil de m'avoir soutenu et au Comité Provence Côte d'Azur. Les filles sont toutes plus belles les unes que les autres, je suis ravie de remettre mon titre en jeu ce soir."

Le titre de Miss Côte Bleue a été décerné à Camille Millo, 19 ans, de Martigues, qui a obtenu son concours d'auxiliaire de puériculture. "Je suis très heureuse, très émue, je représenterai la Côte bleue au mieux, réagissait-elle. C'est le début d'une

"C'est le début d'une belle aventure qui commence"

De gauche à droite : Emilie Bru, première dauphine, Camille Millo, Miss Côte bleue, la déléguée Lydia Podossenoff, et Laura Durand, deuxième dauphine.

de dont Paule Ladsous, et la déléguée Lydia Podossenoff.

Après une interview de chaque candidate, les jeunes femmes ont défilé en robe de soirée et talons puis en maillot de bain sur divers thèmes glamour et le monde de Disney. D'anciennes miss ont également défilé : Julia Courtès, Léanna Ferrero, Miss Côte d'Azur 2015 et demi-finaliste Miss France 2016 ; Anne-Laure Fourmont, demi-finaliste Miss France 2016 et Marine Mahiques Miss Provence 2012 et demi-finaliste Miss France 2015.

Sébastien Lorca, le chanteur qui a eu notamment eu le premier rôle dans la comédie musicale All Baba, a interprété plusieurs tubes de ces derniers mois sur le podium avant la remise des prix.

"C'était un réel plaisir que d'accueillir pour la deuxième année consécutive, cet événement glamour et raffiné, qui défend des valeurs, qui a regroupé beaucoup de monde, note le maire Jean Montagnac. Les candidates étaient magnifiques. Pourquoi ne pas organiser Miss Provence l'an prochain ?"

Michel Ilac, le maire d'Ensaubé-la-Redonne a apprécié : "nous avons un très beau trio gagnant, qui était presque mon vote, c'est toujours compliqué, nous avons dix très charmantes jeunes femmes, elles représenteront au mieux notre Côte bleue. Cette belle soirée a été très bien organisée".

Paule Ladsous se réjouissait de cette élection 2016 : "les filles étaient très jolies. Je suis très satisfaite du casting de cette édition. Nous avons été très bien accueillies et l'organisation a été parfaite, puis le cadre était somptueux, en plein cœur du port de plaisance ! La miss et ses deux dauphines représenteront la Côte bleue lors de l'élection le 30 juillet à Cogolin, de Miss Provence 2016".

Les dix prétendantes en tenue bainénaire. 600 personnes ont participé à la soirée. / PHOTO J.L.C.

La ravissante Julia Courtès, miss Côte bleue 2015 à illuminé la soirée. / PHOTO J.L.C.

Nouvelle Miss Côte Bleue
Samedi 23 Juillet
Article dans la Provence
Élection Miss Côte Bleue

▼
23 Juillet
2016

La Provence

FAIT DIVERS

Côte Bleue : une garde à vue pour trois incendies criminels

Un agent municipal de Gignac est auditionné depuis jeudi, soupçonné d'avoir déclenché trois incendies les 13, 15 et 19 juillet

C'est aujourd'hui que le Parquet d'Aix, au terme des 48 heures de garde à vue, décidera des suites judiciaires à donner à l'interpellation, jeudi midi, de cet homme de 36 ans. Si, de bonnes sources, les enquêteurs du commissariat de Martigues sont intimement persuadés de sa culpabilité, l'incendiaire présumé, un agent d'entretien de la

voirie à la mairie de Gignac, où il vit, a lui adopté une attitude très particulière depuis son arrestation à son domicile. "Déjà, quand ils sont allés le chercher, il n'a pas protesté, ni même demandé pourquoi on le plaçait en garde à vue, assure un proche de ce dossier sensible. Ensuite, en auditions, il a avoué avoir été présent sur ces trois feux mais, dit-il, en simple spectateur".

Car c'est bien trois incendies que le trentenaire aurait déclenché volontairement : celui qui a sévi dès mercredi 13 juillet vers 21 h 30 dans le vallon du Saut à Châteauneuf-les-Martigues, et qui a parcouru 90 hectares, celui qui en détruit 40 dans le col

"Il a avoué avoir été présent sur ces trois feux mais, dit-il, en simple spectateur."

de la Gatasse, deux jours plus tard, à La Couronne, et enfin le départ de feu, rapidement circonscrit par les sapeurs-pompiers, survenu de nouveau, le 19 juillet, dans le vallon du Saut...

Selon nos sources, les images de vidéo-protection exploitées par les enquêteurs permettent clairement d'identifier son véhicule Polo Volkswagen tout près des départs de feu du premier et troisième sinistres, et un témoin assure formellement, de son côté, avoir vu cet homme sortir d'un chemin, situé tout près de l'origine du feu, sur le second. "Un coup il dit qu'il est juste venu observer, et un coup il dit qu'il ne souvient plus parce qu'il a des problèmes neurologiques dus à un arrêt cardiaque qu'il aurait fait il y a quelques années et qu'il a pu allumer le feu en jetant une cigarette, parce qu'il se définit comme un gros fumeur, mais pas volontairement, poursuit un informateur. Même son psychologue a téléphoné pour argumenter ses troubles neurologiques, mais l'expertise demandée par le Parquet d'Aix assure qu'il est en totale possession de ses moyens".

Pour l'heure, rien ne permet de faire le lien entre ces trois affaires et le feu qui a carbonisé 400 hectares de végétation entre Ensuès-la-Redonne et Carry-le-Rouet et sur lequel les gendarmes de la brigade de recherches d'Istres travaillent.

Romain CAPDEPON



LM GERARD
NE RATEZ PAS !
BRADERIE
JUSQU'À 70%
90, AV. DE MAZARGUES - SAINT-GINIEZ
MARSEILLE 8^e - Tél. 04 91 715 931
www.lmgerard.com

Garde à vue

Samedi 23 Juillet

Article dans la Provence

Incendie 2016



23 Juillet

2016

Le pyromane de la Côte bleue arrêté et présenté à un juge

Par **Gabriel Massenot** et **Priscilla Reig**, *France Bleu Provence* et *France Bleu*
Samedi 23 juillet 2016 à 18:23

Un habitant de Gignac-la-Nerthe, âgé de 36 ans, a été interpellé vendredi et écroué samedi. Il a avoué aux enquêteurs être à l'origine de plusieurs incendies la semaine dernière sur la Côte bleue.

Ces multiples départs de feux étaient donc bien **criminels**. C'était d'ailleurs le sentiment des pompiers et des élus dès le départ.

Placé en garde-à-vue vendredi, l'homme d'une trentaine d'années **a avoué avoir déclenché volontairement un incendie le 13 juillet à Chateauneuf-les-Martigues**, puis un autre deux jours plus tard dans le col de la Gatasse entre Martigues et la Couronne. Il nie être à l'origine d'un troisième feu.

Présenté à un juge ce samedi, il devrait être poursuivi pour mise en danger de personne, destruction par incendie et dommages irréversibles sur l'environnement. **Le pyromane, écroué à Luynes, risque jusqu'à 15 ans de prison.**

Le lien avec l'incendie qui a détruit 400 hectares entre Carry-le-Rouet et Ensues-la-Redonne le week-end dernier n'a pas été établi par les enquêteurs.

Arrestation du pyromane

Dimanche 24 Juillet

Article en ligne sur France Bleu

Incendie 2016



24 Juillet

2016

La Provence

CÔTE BLEUE

Le pyromane est enfin passé aux aveux

La main de l'homme est bien à l'origine du désastre. Comme on pouvait le penser, l'agent municipal de Gignac suspecté d'avoir déclenché volontairement des incendies le 13 juillet dans le vallon du Saut à Château-neuf-les-Martigues (90 hectares), dans le col de la Gatasse à La Couronne le 15 juillet (40 hectares), et à nouveau dans le vallon du Saut le 17 juillet (site circonscrit), est bien le pyromane recherché. "Il est passé aux aveux vendredi soir pour deux des trois feux mais il nie être à l'origine du troisième", indique une source qui juge néanmoins cet homme de 36 ans peu crédible par rapport à sa dernière dénegation.

Le travail des enquêteurs a donc fini par payer. S'appuyant sur les images de vidéo-protection où le véhicule du mis en cause apparaissait très clairement, mais également sur un témoin

formel disant avoir vu l'intéressé sortir d'un chemin tout près du feu, ils ont donc fini par retrouver l'incendiaire qui n'a eu d'autre choix que de reconnaître ses pulsions. Tantôt "observateur" des sinistres sur lesquels il se trouvait, tantôt "gros fumeur qui ne se souvient plus s'il a jeté une cigarette", ce trentenaire s'est finalement rendu à la raison. Même si pour le moment rien ne permet de faire le lien entre ces affaires et l'incendie qui a détruit 400 hectares de végétation entre Ensus-la-Redonne et Carry-le-Rouet, l'enquête va se poursuivre : une information judiciaire a été ouverte par le Parquet d'Aix après 48 heures de garde à vue au terme desquelles le présumé pyromane a été mis en examen pour destruction par incendie dangereuse pour les personnes et écroué hier après-midi à Luynes.

F.M.



Près de 150 hectares ont brûlé le 13 juillet dans le vallon du Saut. Le responsable a reconnu son implication. / PHOTO NICOLAS VALLAURI

Le pyromane passe aux aveux

Dimanche 24 Juillet

Article dans la Provence

Incendie 2016



24 Juillet

2016

L'incendiaire de la côte bleue mis en examen et en prison



L'incendiaire de la côte bleue a été mis en examen pour destruction volontaire par incendie avec mise en danger des personnes et dommage irréversible sur l'environnement. Il s'agit de faits criminels qui valent 15 ans de réclusion criminelle.

Après avoir été présenté au juge des libertés dans l'après midi, il a aussi été placé en détention provisoire et donc incarcéré à la prison de Luynes.

Publié le :
23/07/2016 à 20h00
Par S.Riou



24 Juillet
2016

L'incendiaire de la Côte Bleue mis en examen

Dimanche 24 Juillet

Article en ligne sur Maritima

Incendie 2016

Incendies criminels sur la Côte Bleue : un suspect... et une addition

Après l'arrestation et la mise en examen de l'employé municipal gignacois qui a avoué être à l'origine de plusieurs incendies de cet été, les communes vont devoir soigner leurs brûlures. Sécurité, prévention, nettoyage, reboisement, des opérations complexes... et coûteuses

Par Pascal Faiseaux | Publié le 24 juillet 2016 à 12:12, mis à jour le 24 juillet 2016 à 15:00

Le pyromane présumé a été identifié, interpellé, mis en examen ([voir notre article de samedi](#)). Le travail des enquêteurs s'arrête là, la justice prendra le relais. Elle devra entre autres établir si l'homme de 36 ans est bien le responsable de l'ensemble des incendies qui se sont déclenchés du 13 au 19 juillet. Il nierait notamment être responsable du troisième et dernier feu. Peu importe. L'homme pourra éventuellement payer pour ses actes, mais ne pourra jamais en réparer les conséquences.

Le 13 juillet, c'est le vallon du Saut à Châteauneuf-les-Martigues qui est ravagé. 90 hectares. 2 jours plus tard, le col de la Gatasse, sur la commune de Martigues est embrasé à son tour. 40 hectares partis en fumée. Enfin, peu après, ce sont 400 hectares de faune et de végétation qui seront à jamais perdus dans les flammes entre Ensues-la-Redonne et Carry-le-Rouet. 1400 pompiers seront mobilisés pour limiter les dégâts. Ensues est l'une des communes les plus touchées. Comme beaucoup de ses administrés, le maire Michel Illac vit mal la situation. Il a encore en mémoire l'incendie dramatique de 1982 qui n'avait certes détruit "que" 75 hectares mais avait aussi ravagé plusieurs habitations et surtout fait un mort sur la commune. Chaque incendie ravive la plaie. Sur les 400 hectares détruits lors du dernier incendie, 330 le sont sur sa commune. Il va falloir débroussailler, faire tomber les arbres dangereux, sécuriser certains secteurs, interdire les accès à risque. Puis établir des retenues pour limiter les inévitables glissements de terrain lors des prochaines pluies. Tout ça avant même de penser à reboiser ou aménager les terres dévastées.

“ C'est le contribuable qui va payer...”

L'addition va être énorme, et le maire compte bien faire appel à toutes les aides possibles pour limiter l'impact sur la commune. Il aimerait faire financer les opérations à 40% par la région, à 40% par le département. Pour cette dernière subvention, une commission statuera le 8 septembre prochain. Les 20% restants, le maire les espère du gouvernement. Il a déjà envoyé une lettre dans ce sens à Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Inutile de dire qu'en cette période de vaches maigres, chacun se serait bien passé de cette dépense. La commune fera des son mieux, avec les moyens qu'elle aura. Et au final c'est la collectivité, c'est à dire vous et moi, qui paierons l'ardoise.

Rien, quoi qu'il en soit, ne pourra effacer les traces de cet acte criminel que chacun aura devant les yeux pendant les prochaines années

Un suspect et une audition en cours

Dimanche 24 Juillet

Article en ligne sur France 3

Incendie 2016



24 Juillet

2016